



# Pour les élèves en situation de handicap, cette année doit être « une étape décisive »

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, était hier dans le Val-d'Oise pour suivre la mise en place des mesures qui doivent permettre une « école pleinement inclusive ». Les attentes et les besoins sont immenses.



## ÉDUCATION

PAR ANNE COLLIN

« **L**es enjeux sont très importants. Cette rentrée doit marquer une étape décisive dans la façon de faire », a assuré Jean-Michel Blanquer. Le ministre de l'Education nationale, accompagné de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées Sophie Cluzel, était en déplacement hier dans le Val-d'Oise pour s'assurer de la bonne mise en place dans le département des mesures « pour une école pleinement inclusive ». En effet, annoncées en juin déjà dans le 95, celles-ci doivent être déployées dès cette rentrée afin de permettre

**6 762**

élèves en situation de handicap seront scolarisés lors de cette rentrée dans le Val-d'Oise. Parmi eux, 4 341 doivent disposer d'un accompagnement

une meilleure scolarisation des élèves en situation de handicap.

Et le ministre de se féliciter des avancées faites dans le Val-d'Oise lors de sa visite du nouveau service départemental « Ecole inclusive » à Osny. Ainsi, ce sont 6 762 élèves en situation de handicap qui seront scolarisés à cette rentrée, contre 3 244 il y a dix ans. « Le dispositif donne une valeur ajoutée à ce qui se faisait déjà dans le département pour la prise en charge », a précisé Hervé Cosnard, l'Inspecteur académique du Val-d'Oise. Parmi eux, 4 341 doivent disposer d'un accompagnement.

Et pour cela, ce dernier a assuré qu'autant d'accompagnants seraient présents dans cette rentrée. Les recrutements nécessaires, encore difficiles malgré un changement de statuts avec des contrats moins précaires et une meilleure formation, auraient déjà pu être réalisés. Un objectif rempli donc sur le papier qui devra cependant se confirmer lundi dans les faits.

Autre annonce, le Val-d'Oise devrait compter dès la rentrée 56 Pials, ces « pôles inclusifs d'accompagnement localisés » souhaités par le gouvernement. Cette nouvelle organisation, déjà expérimentée dans le 95 l'an dernier, doit favoriser la coordination et un meilleur suivi des élèves handicapés.

Mais les attentes et les marges de progrès apparaissent immenses. « La situation sur le terrain est vraiment difficile. Et je suis très très

## La cellule d'écoute dédiée à l'inclusion scolaire renforcée dès lundi

### NE PAS RESTER SEUL

avec ses questions. A quelques jours de la rentrée, la cellule d'écoute et de conseils du Val-d'Oise dédiée à l'inclusion scolaire ne manque pas de travail. Et celle-ci sera d'ailleurs renforcée dès lundi. Opérationnelle depuis juin et jusqu'aux congés d'automne, celle-ci doit permettre aux familles d'enfants handicapés, mais également aux enseignants, aux AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) ou encore aux chefs d'établissements de pouvoir être redirigés vers le bon interlocuteur en moins de 24 heures. Une annonce du ministre Blanquer. « Nous avons déjà un dispositif pour répondre aux parents notamment. Mais désormais c'est un numéro unique qui permet de réorienter chacun comme il se doit », précise Isabelle Kerebel, inspectrice ASH (adaptation et scolarisation des élèves handicapés) sur le département. Celle-ci est joignable au 01.79.81.20.44 de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures ou par mail, [ecoleinclusive95@ac-versailles.fr](mailto:ecoleinclusive95@ac-versailles.fr).

A.C.



LP/AC.

Cergy, hier. En déplacement dans le Val-d'Oise, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, ont notamment rencontré des familles d'enfants en situation de handicap.

stressée pour cette rentrée car je ne suis pas sûre d'être encore entendue », a notamment témoigné une maman. L'an dernier, son fils Elias, 7 ans, a changé quatre fois d'auxiliaires de vie scolaire (AVS, aujourd'hui AESH, accompagnants d'élèves en situation de handicap). « A cela s'ajoute le problème des classes surchargées et des professeurs non formés. Plusieurs fois, mon enfant s'est retrouvé au fond de la classe à coller des gommettes alors qu'il est en CP », regrette cette habitante de Franconville.

Et elle n'est pas la seule. Si chacun a son histoire et son parcours, nombre de familles témoignent des difficultés rencontrées jusqu'ici. Parfois un « parcours du combattant ». « Je paye à mes frais une psychologue

pour ma fille. Mais celle-ci n'a pas le droit d'intervenir en classe plus de cinq fois par an. C'est bien trop peu et pourtant c'est essentiel pour ses progrès et sa prise en charge », affirme la mère de Mélissa, élève de CE2. « Pour que mon fils ait une table adaptée, il a fallu attendre la fin d'une évaluation qui a duré sept mois. Et là, à deux jours de la rentrée, il n'a toujours pas son ordinateur », ajoute la mère de Rémi, déficient visuel.

De fait, toutes ces mamans vont être très attentives à cette fameuse « école inclusive ». Mais la prudence, voire le scepticisme, est de mise. « On attend de voir. On en a vu et entendu d'autres des mesures et des annonces », déclarent-elles.

**“ ON ATTEND DE VOIR. ON EN A VU ET ENTENDU D'AUTRES DES MESURES ”**  
DES MÈRES D'ÉLÈVES  
EN SITUATION DE HANDICAP